

FICHE D'INSCRIPTION

(Bulletin à renvoyer impérativement avec le règlement au Centre nautique, BP 23, 22370 Pléneuf-Val-André, avant le 14 Septembre 2009)

J'accepte de me soumettre aux règles de courses en vigueur, en particulier les règles fondamentales (Règles ISAF Chapitre 1).

Frais d'inscription

Avant le 14 septembre : 20 € par bateau et après le 14 septembre : 25 € par bateau.

Frais d'inscription à la régata : = €

Nombre de repas prévus le samedi soir :x 11 € = €

Nombre de personnes prévues en hébergement samedi soir :x 14,00 € = €

Règlement ci joint d'un total de : =€

BATEAU

N° de voile :

Série :

Rating :

BARREUR :

Nom : Prénom :

Né (e) le : Sexe :

Adresse : code postal..... Ville.....

N° de Licence : N° du Club :

Nom du Club :

Signature :

EQUIPIER (E) :

Nom : Prénom :

Né (e) le : Sexe :

Adresse : code postal..... Ville.....

N° de Licence : N° du Club :

Nom du Club :

Signature :



Centre Nautique Pléneuf Val André



**Trophée Junca
15ème Edition**

**INTERLIGUE - INTERSERIES
FIREBALL - 470 - 505 - D5
Nouveaux dériveurs**

Samedi 19 et Dimanche 20 Septembre 2009



Organisé par

Le Centre Nautique de Pléneuf-Val-André

Rue du Corps de Garde, BP 23

22370 Pléneuf-Val-André

02 96 72 95 28 fax 02 96 72 23 18

E Mail : cnpva@free.fr, Site internet : www.cnpva.com

PROGRAMME :

Samedi 19 Septembre 2009

- . 10h30 : accueil, confirmation des inscriptions à la base nautique de Piégu
- . 14h00 : signal d'attention 1ère manche
- . 20h30 : repas, résultats manche(s) de l'après midi.

Dimanche 20 Septembre 2009

- . 10h00 : signal d'attention 1ère manche,
- . 16h00 : proclamation des résultats.

➤ CLASSEMENT :

La méthode de classement sera celle des régates au handicap dont seront extraits des classements séparés pour les séries représentées par plus de cinq bateaux (système de point à minima).

Pour les Nouveaux dériveurs, le nombre maximum de manches est de 7. Le classement sera effectué sur le nombre de manches validées à l'exclusion de la moins favorable sauf si 4 manches validées ou moins seulement ont été courues auquel cas le classement est établi sur toutes ces manches. 2 manches sont nécessaires pour valider l'épreuve.

Pour les autres séries, le nombre maximum de manches à courir est de 5. Le classement sera effectué sur le nombre de manches validées à l'exclusion de la moins favorable sauf si 4 manches validées ou moins seulement ont été courues auquel cas le classement est établi sur ces manches, 1 manche est nécessaire pour valider l'épreuve.

➤ LOGEMENT :

Hébergement Collectif au Centre nautique : 14,00 € par personne (petit déjeuner inclus).

Hôtels ou meublés : renseignement à :

L'office du tourisme
Rue Winston Churchill, BP 125,
22 370 Pléneuf-val-André
02 96 72 20 55 fax 02 96 63 00 34.

AVIS DE COURSE

➤ ORGANISATION

Centre nautique de Pléneuf-Val-André.

Lieu d'Organisation : La base nautique de Piégu

➤ Règles Applicables :

- Les règles de Course à la Voile applicables de 2008 à 2012.
- Les prescriptions de la F.F.V
- Les règles des classes concernées sauf si l'une quelconque d'entre elle est modifiée par les IC.
- Les règlements des championnats fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables.
- Les instructions de courses (et leurs annexes).
- Les bateaux devront respecter l'article 20 du règlement de l'ISAF (code de publicité)

➤ CLASSES ADMISES :

Dériveurs Fireball, 470, 505, D5, Nouveaux Dériveurs (sous réserve d'un handicap reconnu).

➤ INSCRIPTIONS :

Les pré- inscriptions seront à envoyer au Centre nautique **avant le 14 Septembre 2009 accompagnées des droits d'inscription** d'un montant de **20€ par bateau** (après le 14 septembre, **25€ par bateau**).

Un repas est prévu le samedi Soir : Coût 11 € par convive.

➤ CONFIRMATIONS DES INSCRIPTIONS :

Les inscriptions seront enregistrées à Pléneuf-Val-André le 19 septembre 2009 de **10h30 à 12h30**, à la base nautique de Piégu (PC terre).

LES CONCURRENTS DEVRONT PRESENTER A L'INSCRIPTION LEUR LICENCE VALIDE AVEC LE CACHET MEDICAL ET L'AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS, le certificat de conformité de leur voilier (jauge et valeur du rating pour les nouveaux dériveurs).
